



Contestation proposition indemnisation auprès de mon assurance

Par **isagif**, le **27/08/2009** à **15:07**

Bonjour,rrnrJ'ai eu un accident de voiture dont je n'ai pas la responsabilité. La responsabilité de 100 % a été imputée à l'autre conducteur du véhicule : procès verbal de la police à l'appui ainsi que le constat amiable. Mon assureur me propose 800 Euros d'indemnisation de mon véhicule car la réparation coûte 1500 Euros. J'ai eu 900 Euros de réparation en début d'année (remplacement du carburateur, alternateur, batterie, etc). Puis-je refuser la proposition de mon assureur en présentant mes factures du véhicule et son contrôle technique. J'ai également un bonus de 50% depuis plusieurs années et aucun accident à mon actif.rnJe vous remercie pour votre aide.

Par **jeetendra**, le **27/08/2009** à **15:23**

bonjour, refusez la proposition de votre assureur qui est manifestement sous évaluée et incomplète (préjudices annexes), en tant que conducteur victime de l'accident, non responsable, vous avez droit à la réparation intégrale de tout votre préjudice (matériel, moral), allez sur www.assurancesblog.info vous aurez de plus amples informations, courage à vous, cordialement

Par **isagif**, le **27/08/2009** à **15:28**

J'ai oublié de préciser l'âge de mon véhicule : 18 ans et 285.000 km pour une voiture essence.

Par contre, j'ai toujours bien entretenu ma voiture, réparations, contrôles techniques.

Par **jeetendra**, le **27/08/2009** à **15:49**

allez sur le site, tout est détaillé, bon après-midi à vous

Par **isagif**, le **27/08/2009** à **16:05**

Merci beaucoup.